



Etude Regus : Travail et Flexibilité

publié le **03/02/2014**, vu **1596 fois**, Auteur : [BernardS77](#)

Regus vient de publier une étude sur la recherche de flexibilité de plus en plus demandée par les salariés

Selon un dernier sondage réalisé par la société Regus, spécialisée dans la mise à disposition de bureaux équipés et de salles de réunion à travers des centres d'affaires implantés un peu partout sur la surface du globe [comme en Belgique par exemple](#), 3/4 des personnes interrogées estiment que la flexibilité au travail permet de mieux fidéliser les employés.

Et 59% déclarent qu'elles pourraient refuser un emploi qui manquerait de flexibilité dans les conditions de travail. Pour mieux fidéliser ses employés et les garder, les entreprises auraient donc tout intérêt à flexibiliser un peu plus les conditions de travail, pour que ces employés soient plus libres et flexibles dans la gestion de leur temps et pour l'équilibre de leurs vies personnelles et professionnelles.

En quoi, la flexibilité peut-elle être bénéfique pour les employés :

- 79 % des candidats choisiraient un emploi assorti de conditions flexibles plutôt qu'un poste n'offrant aucune flexibilité.
- 74 % pensent que le travail flexible accroît la fidélisation des employés.
- 71 % estiment qu'il renforce leur loyauté.
- 73 % déclarent que la flexibilité atténue le stress au sein du personnel.
- 59 % déclinaient tout simplement une offre si le poste ne s'accompagnait pas de conditions flexibles.

Arrêtez de regarder l'heure

Faites-vous du micromanagement ? Réprimander vos collaborateurs parce qu'ils arrivent en retard ou passent trop de temps à la machine à café ne contribue pas à créer l'ambiance nécessaire à la flexibilité. Faites confiance à votre équipe pour accomplir les tâches qui lui reviennent et atteindre vos objectifs, et cessez de vous préoccuper de son emploi du temps.

Cet état d'esprit encourage le « présentéisme » : les gens se sentent tenus de rester au bureau aussi longtemps que possible, même s'ils n'ont rien à faire, ou ne se sentent pas bien, juste pour prouver leur valeur au travail.

Fixez les règles

Pour bien gérer la flexibilité au travail, il est essentiel de définir des objectifs de productivité. Planifiez avec vos collaborateurs flexibles ce que vous attendez de chacun d'une semaine sur l'autre, quel que soit l'endroit où les tâches sont accomplies. Ces objectifs clairement définis les aideront à structurer leur emploi du temps lorsqu'ils ne sont pas au bureau. De votre côté, vous pourrez constater la validité de leur contribution par rapport à celle des collaborateurs travaillant dans les locaux de l'entreprise.

Source : <http://blog.regus.fr/actualites/comment-eviter-le-depart-de-79-de-vos-collaborateurs-cette-annee/>